



Communiqué de presse  
Lundi 27 mai 2019

## C'est officiel : le Médoc devient Parc naturel régional !

**Alain Rousset**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et **Henri Sabarot**, président du Pays Médoc, **ont le plaisir d'annoncer que le décret de classement du Parc naturel régional Médoc a été publié, hier, dimanche 26 mai, au journal officiel.**

*« Depuis près de 10 ans, le Médoc l'attendait. C'est maintenant chose faite : **le Médoc devient Parc naturel Régional !** La Région Nouvelle-Aquitaine compte désormais 5 Parcs naturels régionaux (le Pnr des Landes de Gascogne, le Pnr Périgord Limousin, le Pnr Marais Poitevin et le Pnr de Millevaches) »* indiquent les deux présidents.

Au terme de **10 ans de co-construction** avec les forces vives du territoire (associations, entreprises, agriculteurs, viticulteurs, forestiers, acteurs culturels...), les élus locaux et les partenaires, le Médoc a saisi l'opportunité de faire reconnaître au niveau national la qualité et la richesse de son patrimoine naturel, culturel, architectural et paysager ainsi que la vitalité de ces acteurs. Impulsé par la Région Nouvelle-Aquitaine qui est compétente en matière de création de Parcs naturels régionaux, c'est grâce à cette démarche partenariale ainsi que l'investissement des élus au travers le Syndicat mixte du Pays Médoc que le Parc naturel régional Médoc a pu voir le jour. Il constitue aujourd'hui **un outil partagé** entre les communes, les Communautés de Communes, le Département de la Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine et les services de l'Etat pour **mettre en œuvre un projet de développement durable du territoire, la Charte de Parc**. Il constitue également un cadre partenarial avec les villes portes (Blanquefort, Eysines et Parempuyre...) et Bordeaux Métropole.

Territoire d'eau, le Médoc porte l'identité historique, géographique, naturelle et culturelle de toute la presqu'île médocaine. Ce projet est avant tout **un outil de développement du territoire** qui s'appuie sur ses fondamentaux comme ses immenses espaces, ses paysages variés, son eau, son économie forestière et viticole, ses entreprises qui ont développé des savoir-faire uniques (le composite, les artisans du bâtiment, les métiers de bouches, la tonnellerie, l'élevage, l'ostréiculture...) et son économie touristique.

En apportant des outils aux services de tous ceux qui souhaitent développer le Médoc en valorisant ses ressources, le Pnr Médoc poursuivra un objectif transversal : **concilier développement économique et social avec la préservation d'un territoire d'exception.**

Ainsi, pour permettre la valorisation de cet objectif, la Charte s'articule autour de 3 vocations :

- Le Médoc, **presqu'île évolutive** qui accorde ses activités humaines avec les dynamiques naturelle ;
- Le Médoc, **territoire solidaire** qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor ;
- Le Médoc, **territoire ouvert** et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole bordelaise.

Le Parc naturel régional Médoc rassemble **51 communes** situées sur le département de la Gironde (33). Il occupe une position de choix dans le Sud-Ouest avec à proximité la métropole bordelaise, devenue agglomération porte. **102 750 habitants** vivent sur ce territoire de près de **234 000 hectares**.

Sont donc classées, sous la dénomination de « Parc naturel régional Médoc », les territoires des communes de : Ludon-Médoc, Le Pian-Médoc, Arsac, Macau, Labarde, Margaux-Cantenac, Soussans, Arcins, Lamarque, Cussac-Fort-Médoc, Avensan, Moulis-en-Médoc, Listrac-Médoc, Castelnau-de-Médoc, Brach, Sainte-Hélène, Salaunes, Le Temple, Saumos, Le Porge, Lacanau, Carcans, Hourtin, Naujac-sur-Mer, Vendays-Montalivet, Queyrac, Valeyrac, Jau-Dignac-et-Loirac, Saint Vivien-de-Médoc, Grayan-et-L'Hôpital, Talais, Soulac-sur-Mer, le Verdon-sur-Mer, Bégadan, Civrac-en-Médoc, Gaillan-en-Médoc, Saint Christoly-Médoc, Couquèques, Prignac-Blaignan, Saint Yzans-de-Médoc, Ordonnac, Lesparre-Médoc, Saint Seurin-de-Cadourne, Saint Germain d'Esteuil, Vertheuil, Saint-Estèphe, Cissac-Médoc, Saint-Sauveur, Pauillac, Saint Julien-Beychevelle, Saint Laurent-Médoc.

**La première fête du Parc naturel régional Médoc aura lieu le samedi 12 octobre** sur le site de la future Maison de Parc à Saint-Laurent-Médoc. Elle s'adresse à tous pour célébrer ce grand évènement dans la vie du Médoc !

Contacts presse :

Région Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)

Pnr Médoc : Claire Mouroux 05 56 73 22 22 / [communication@pays-medoc.com](mailto:communication@pays-medoc.com)